

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 <sup>ème</sup>
Nom de site	97_PETIT_75019	Numéro	75119_068_01
Adresse du site	97, rue Petit	Hauteur	R+6 (21 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/11/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	31/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/03/2021

Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées Version précédente validée à la CCTM du 28/11/2019
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 130° et 240°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse entre 5 m et 8 m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (22 m)
Estimation	2G/3G/4G : 40° <5V/m ; 130° <5V/m ; 240° <5V/m 5G : 40° <2V/m ; 130° <3V/m ; 240° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	23,10 m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antennes panneaux existantes azimut 40°, 130° et 240° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G azimuts 40°, 130° et 240°.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux**

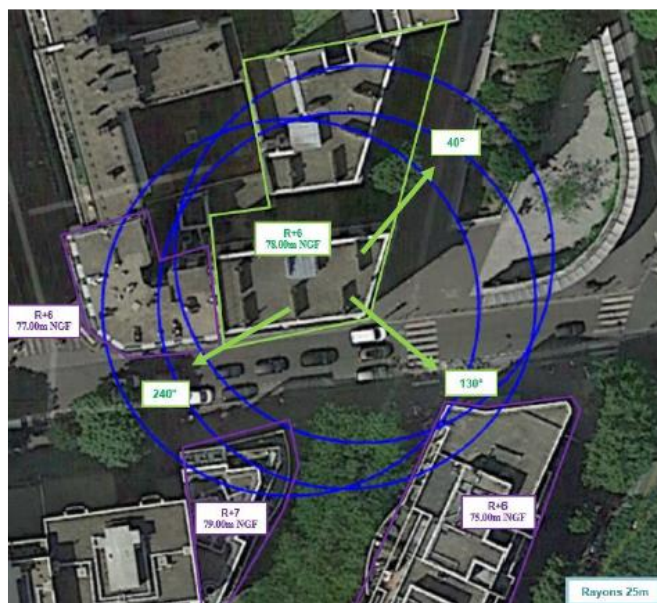
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital Jean Jaurès	9-21 Sente des Dorées, 75019 Paris	R+5	OUI	60M	3 V/m soit 8,30%
Mini-crèche municipale Arthur Honegger	7 Allée Arthur Honegger, 75019 Paris	RDC	NON	100M	1 V/m soit 2,70%

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux**

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital Jean Jaurès	9-21 Sente des Dorées, 75019 Paris	R+5	NON	60M	1,05 V/m soit 1,72%
Mini-crèche municipale Arthur Honegger	7 Allée Arthur Honegger, 75019 Paris	RDC	NON	100M	< 1 V/m soit 0,93%

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



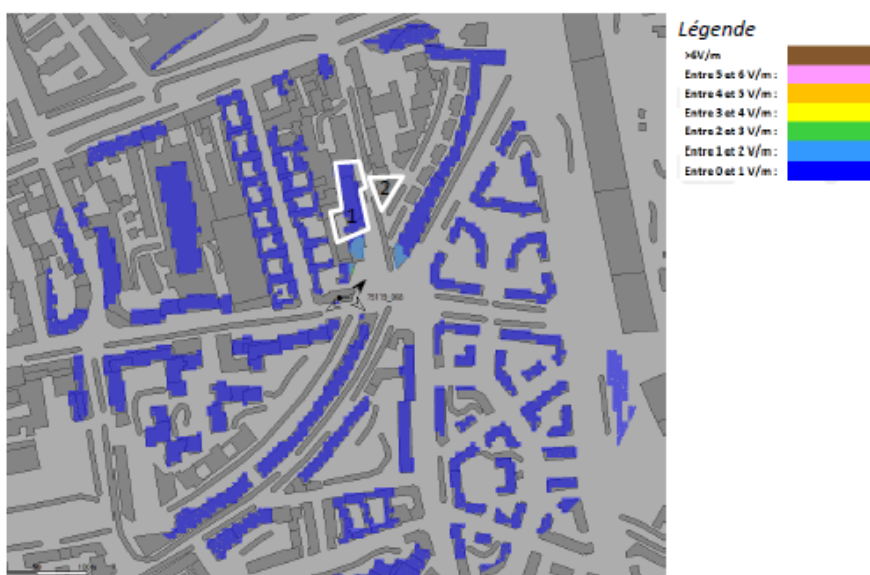
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	21m	17 m	19 m

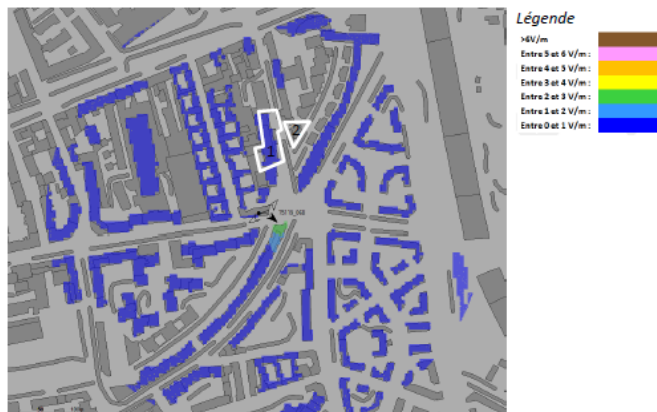
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

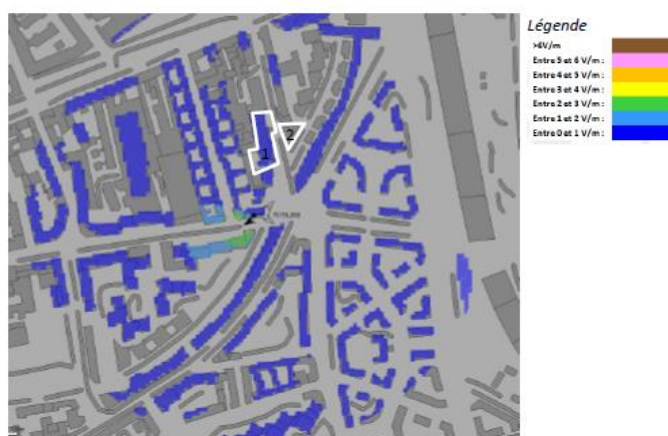
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	20 m	18 m	17 m

## Vue des Antennes Avant/Après



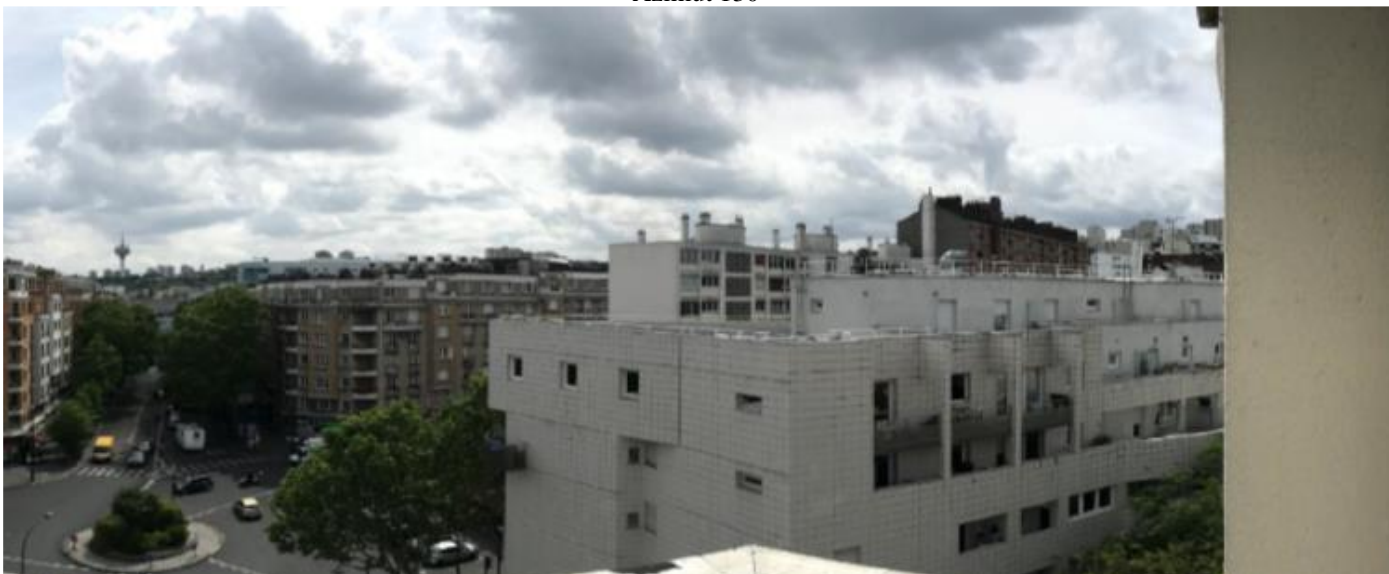
AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimet 40°



Azimet 130°



Azimet 240°

